



Montréal, 21 juin 2004

Mme Suzanne Bouchard
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Que
G1R 6A6

TransCanada PipeLines Limited
1370 Montée Chénier
Les Cèdres, Québec, Canada J7T 1L8

téléphone 450-452-2131
télécopieur 450.370.4727
catherine_pineau@transcanada
.com
web www.transcanada.com

Objet:
Projet Gazoduc Montréal-est – Réponses aux questions complémentaires du 2 et du 10 juin 2004

Tel que demandé par le BAPE les 2 et 10 juin 2004 par courrier, veuillez trouver ci-jointes les réponses aux questions complémentaires

Veuillez agréer, madame, nos sentiments les plus sincères.

Catherine Pineau, ing.MBA
TransCanada Pipelines Limitée
Gestionnaire des opérations pour Gazoduc TQM
Québec

Questionnement supplémentaire – 2 juin 2004

1. En référence au rapport d'enquête sur le pipeline 2000 en Colombie-Britannique (voir document déposé DT3, p. 17 et rapport P00H0037 du Bureau de la sécurité des transports du Canada sur le site http://www.securitecanada.ca/menu_f.asp), à quel moment va-t-on considérer, face à une baisse de pression, qu'il ne s'agit pas d'un simple événement mais plutôt d'un événement nécessitant une intervention? Comment l'entreprise réagit face à une variation de pression anormale?

Les vannes de sectionnement du réseau de Gazoduc TQM sont équipées de détecteurs de pression qui assurent la fermeture automatique des vannes lorsque la pression descend sous 4000 kPa. Si un tel événement peu probable survenait, le centre de surveillance, qui est en opération 24 heures sur 24, contacterait le technicien en astreinte. Une fois rendu sur place, le technicien s'assurerait de la position des vannes, prendrait la pression à l'aide de jauges et rétablirait le service après avoir réglé les problèmes qui ont causé la baisse de pression.

2. À quelle fréquence s'effectue la vérification interne de votre gazoduc?

La fréquence des inspections internes du réseau de Gazoduc TQM n'est pas pré-établie. Les programmes d'inspection, qui assurent l'intégrité du réseau de TQM, sont gérés par un système informatique d'avant-garde (IMP). Ce système se base sur les risques potentiels et permet de déterminer la fréquence des travaux requis pour maintenir l'intégrité du réseau. Cette analyse est effectuée à chaque année sur l'ensemble du réseau de TQM. Les résultats permettent de développer le programme spécifique de l'année courante des inspections et travaux d'entretien requis pour le réseau de TQM.

3. À quand remontent les dernières vérifications par l'intérieur de vos conduites et quels en ont été les résultats?

Le réseau de Gazoduc TQM desservant l'est de Montréal (appelée ligne 3000) a été mis en service en 1999. Étant de construction récente et ayant été construit avec les matériaux sélectionnés selon les règles de l'art, aucune inspection interne n'a été nécessaire à ce jour.

La ligne 2000 de TQM, celle qui longe l'autoroute 640, a été construite entre 1981 et 1983 et a été inspectée à deux reprises. Les résultats de ces inspections ont permis d'identifier certains défauts mineurs sur le tuyau causés par la corrosion externe. Cependant, aucun de ces défauts n'a affecté l'intégrité du réseau.

4. Dans les pipelines de plus de 15 ans, quelle est la fréquence de vos inspections et est-ce que vous réexaminez et revalidez les pipelines et leurs conditions d'exploitation une fois qu'ils approchent de la fin de leur durée de vie nominale?

Même si l'âge d'un réseau de pipeline contribue à son intégrité, ce n'est pas la seule donnée qui l'influence. La condition du réseau de TQM est évaluée à chaque année afin d'identifier tous les causes potentielles pouvant affecter son intégrité, indépendamment de l'âge de la conduite. Le but est de s'assurer que le réseau demeure fiable et sécuritaire.

5. En référence au document de l'OCDE (www.oecd.org/ehs/) «Document d'orientation destiné à l'industrie, aux pouvoirs publics et aux collectivités en vue de l'élaboration de programmes IPS pour la prévention, la préparation et l'intervention en matière d'accidents chimiques» (version provisoire en français, 2003), quels sont les indicateurs de performance (chap. 6) que vous utilisez et dans quelle mesure appliquez-vous «la culture de sécurité»?

TransCanada est un chef de file dans les domaines de santé, sécurité et environnement. TransCanada croit fermement que l'excellence dans ces domaines est vitale pour tous, autant employés que public en général, et essentielle pour le bon fonctionnement de l'entreprise. TransCanada s'engage à améliorer ses performances en santé, sécurité et environnement et croit que tous les incidents sont prévisibles.

TransCanada a mis en place un système informatique où tous les incidents qui surviennent sont inscrits selon plusieurs conventions afin de s'assurer que la documentation, l'investigation et le suivi soient complétés de façon uniforme. Un des buts est d'éviter que des événements semblables ne surviennent. Cette procédure s'applique pour tous les employés et entrepreneurs de tous les secteurs de l'entreprise. Selon la sévérité de l'incident, (presqu'accident, mineur, sérieux, majeur ou critique), un système de gestion des urgences peut être déployé en tout temps.

Plusieurs statistiques sont compilées pour déterminer le performance en santé, sécurité et environnement telles que:

- Fréquence des incidents mesurée pour un groupe cible de 100 employés temps plein;
- Nombre de jours de travail manqué
- Fréquence du nombre de jours à travail modifié
- Fréquence des incidents impliquant des véhicules
- Fréquence des incidents majeurs et critiques par rapport au nombre total d'incidents
- Nombre de «jours parfaits» (ie jours sans incidents sérieux, majeurs ou critiques)

6. Dépôt du document suivant, tel qu'entendu lors de l'audience et en français autant que possible, avec la source et pour l'ensemble du réseau de l'entreprise :
liste des accidents, quasi-accidents et autres événements imprévus au cours des dix dernières années, les résultats d'enquête de même que les recommandations qui ont suivi, incluant l'application des leçons apprises et le partage de l'information.

Cette liste a été envoyée par courriel le 11 juin dernier à Mme Suzanne Bouchard du BAPE.

Questionnement supplémentaire – 10 juin 2004

1. Qui est propriétaire de la conduite sous le pont, SCGM ou TQM?

SCGM est propriétaire de la conduite sous le pont.

2. Comment s'effectue la gestion entre TQM, Trans Canada Pipeline et SCGM, en ce qui a trait à l'exploitation et à l'entretien, de même que pour les responsabilités et les obligations envers la Régie du bâtiment, la Régie de l'énergie et l'Office national de l'énergie?

TransCanada Pipeline et SCGM sont tous deux propriétaires à 50% de Gazoduc TQM. TransCanada exploite et entretient le réseau de Gazoduc TQM depuis le 1^{er} janvier 2003 suite à une entente entre les 2 propriétaires. TransCanada possède son permis de la Régie du bâtiment. TransCanada et Gazoduc TQM sont soumis aux lois de l'Office national de l'Énergie et non pas à celles de la Régie de l'Énergie. Seule la SCGM est soumise à la Régie de l'Énergie.

3. À quelle fréquence s'effectue l'entretien du poste de vanne (point A) et avec quel type d'équipement? Par ailleurs, comment le personnel de l'entreprise accède-t-il aux installations?

Toutes les vannes du réseau de Gazoduc TQM sont opérées au moins un fois par année. En plus de cet entretien annuel, à tous les 2 ans, une détection de fuites est effectuée en alternance avec le graissage complet des vannes effectué aussi à tous les 2 ans. La détection de fuites se fait à l'aide d'un détecteur de gaz et d'outils manuels. Le graissage des vannes se fait à l'aide d'un camion de service, d'un fusil à graisser et d'outils manuels. Le personnel accède au site de vannes (point A) par le terrain de golf. Le chemin est accessible en tout temps mais les employés obtiennent la permission du golf avant d'y accéder. L'épandage d'herbicide annuel est effectué par une firme reconnue après avoir obtenu le permis auprès de la municipalité.